

Amiante sous-section 4 - Opérateur de chantier / INITIAL

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante- Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Appliquer les procédures opératoires pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier lors d'intervention en présence de matériaux contenant de l'amiante.

Personnes concernées et prérequis :

- Personnes concernées : Opérateurs intervenant sur matériaux et équipements contenant de l'amiante. Les dispositions de la présente sous-section s'appliquent aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante.
- Prérequis des participants :
- Aptitude médicale
 - Être âgé d'au moins 18 ans,
 - Savoir lire et écrire.
 - Fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.

(Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé et expérimenté dans l'amiante.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 14 heures, soit 2 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques : Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Questions réponses. Mise en situation sur une plate-forme pédagogique (fixe ou mobile)
- Matériel pédagogique : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie).

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, bilan de formation, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*

Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théoriques et pratiques, bilan de formation.

Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

CONTENU DE LA FORMATION

Contenu de la formation :

- L'amiante Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Les exigences de la réglementation Interdiction de l'amiante
- Prévention du risque amiante
- Dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition
- Droits individuels et collectifs.
- L'identification de l'amiante
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante.
- Appliquer les procédures et méthodes d'intervention
- Alerter l'encadrement de la présence éventuelle d'amiante
- Procédures de contrôle
- Les méthodes de travail et procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement
- Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales
- Durées maximales d'intervention en zone confinée
- Procédures de décontamination du personnel et des équipements
- Procédures d'entrée et de sortie de zone
- Consignes d'hygiène dans les bases de vie
- Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.
- Les équipements de protection - Rôle des équipements de protection collective
- Limites d'efficacité et durées de port en continu
- Utilisation selon les consignes établies
- Détection de dysfonctionnements.

Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur plate-forme pédagogique :

- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées
- Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrément induits
- Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Sur la base de l'évaluation des risques, être capable d'appliquer un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS
- Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

RECYCLAGE PRECONISE TOUS LES 3 ANS.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr.